



PROJET DE LA FONDATION BON SAUVEUR

2024 - 2029

FONDATION
BON SAUVEUR

1 rue du Bon Sauveur
22140 Bégard
T. 02 96 45 20 10
fondationbonsauveur.com

mediaplate # 21_27

FONDATION
BON SAUVEUR



SOMMAIRE

L'IDENTITÉ DE LA FONDATION	4
LA FONDATION AUJOURD'HUI	5
NOS DISPOSITIFS DE SOINS ET STRUCTURES SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES	6
DÉMARCHE DU PROJET	7
PROJET MÉDICO-SOIGNANT ET MÉDICO-SOCIAL	8 > 13
PROJET DES USAGERS	14
PROJET QUALITÉ	15
PROJET SOCIAL	16
FONCTIONS SUPPORTS	17

AVANT-PROPOS

Acteur majeur en santé mentale dans l'ouest des Côtes-d'Armor, la Fondation Bon Sauveur mobilise ses ressources pour que l'offre de soins et d'accompagnement qu'elle déploie, soit de qualité, accessible, de proximité et couvrant tous les âges de la vie.

Par ce projet 2024-2029, la Fondation s'inscrit à la fois dans une continuité par la qualité des soins qu'elle dispense, la consolidation de ses acquis et parallèlement, elle relève les défis posés plus globalement au secteur de la santé mentale.

Ce nouveau projet repose sur une ambition forte : garantir un parcours de soins et d'accompagnement sans rupture, en favorisant l'articulation entre les soins médicaux, l'accompagnement social et médico-social. Cette approche intégrée et globale est conçue par et pour les usagers, en leur donnant une place centrale dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions.

La Fondation, en partenariat avec les acteurs du territoire, s'engage à moderniser ses structures et services, à développer des alternatives à l'hospitalisation, et à renforcer l'inclusion sociale des personnes accompagnées. Dans cette perspective, une dynamique d'ouverture aux usagers et aux partenaires renforce l'exploration de nouvelles approches innovantes.

La qualité de vie au travail de ses professionnels constitue un enjeu crucial pour l'attractivité et la fidélisation des équipes médicales et paramédicales, que la Fondation soutient pleinement au travers de ce projet.

La déstigmatisation de la maladie mentale est un défi que la Fondation entend relever avec une intensification de la sensibilisation de la population dans son ensemble, aux situations rencontrées par les personnes soignées ou accompagnées par la Fondation Bon Sauveur. L'objectif est de favoriser l'inclusion sociale des usagers en mettant en lumière leur potentiel et leur capacité à contribuer positivement à la société.

Ce projet d'établissement est le reflet d'une vision partagée par l'ensemble des acteurs de la Fondation : une volonté de bâtir un avenir où chaque personne, qu'elle soit soignée ou accompagnée, trouve sa place et s'épanouisse pleinement au sein du territoire.

Pour cela, l'engagement de tous, professionnels, usagers et partenaires, est essentielle afin de donner vie à cette ambition collective.

Roland Ollivier
Président

Sylvie Lecoustre
Directrice générale

Dr Claire Bernard
Présidente
de la Commission
Médicale d'Établissement

Marie-Françoise Quinton
Porte-voix des usagers
au Conseil d'Administration

L'IDENTITÉ DE LA FONDATION

La mission principale de la Fondation Bon Sauveur est d'apporter aux personnes concernées par des problèmes de santé mentale un accompagnement adapté, complet et bienveillant fondé sur l'ouverture et l'innovation grâce à toutes ses parties prenantes.

Une mission qui s'articule en trois volets

- 1 Soigner**
La Fondation assure les soins en psychiatrie sur le territoire pour toute personne dans le besoin, de 0 à 99 ans.
- 2 Sensibiliser**
La Fondation contribue au bien-être de l'ensemble de la population du territoire à travers des actions de prévention et d'information.
- 3 Rassembler**
La Fondation accompagne les usagers à tous les stades de la prise en charge grâce à son offre de soin et d'accompagnement mais aussi en s'appuyant sur les partenaires associatifs et de santé.

Les valeurs de la Fondation Bon Sauveur sont partagées par l'ensemble de ses parties prenantes

- La bienveillance**
La Fondation a une culture sociale, humaine et ancrée.
- L'écoute**
La Fondation est à l'écoute des usagers et prend en compte leurs réflexions, leurs vécus.
- La proximité**
La Fondation se montre proche des usagers du territoire par le déploiement de dispositifs spécifiques et le développement de partenariat.
- L'innovation**
La Fondation tient à proposer des solutions innovantes dans les soins et les accompagnements

Sa vision

La santé mentale est l'affaire de tous. C'est tous ensemble que nous ferons de la santé mentale un bien collectif.

C'est avec une posture d'ouverture, à l'écoute, proche, bienveillante et innovante que la Fondation s'engage dans son nouveau projet 2024-2029.

LA FONDATION AUJOURD'HUI

La Fondation Bon Sauveur est composée d'un centre hospitalier spécialisé en santé mentale, proposant une palette large et complémentaire de soins, et de structures sociales et médico-sociales. L'ensemble de son activité s'organise en plusieurs regroupements :

Les activités sanitaires pour les adultes

La Fondation regroupe dans ces activités, les services d'hospitalisation libre et d'hospitalisation sans consentement, la clinique d'Addictologie et l'unité d'hospitalisation de psychiatrie du sujet âgé.

En lien avec les dispositifs ambulatoires et extrahospitaliers, les six équipes mobiles développent des activités relevant de la psychiatrie du sujet âgé, de l'addictologie, de la réhabilitation psychosociale, de la liaison intra-hospitalière en addictologie, de la précarité en psychiatrie.

Les activités sanitaires pour les enfants et adolescents

Pour accompagner les enfants et les adolescents du territoire, la Fondation a différents dispositifs ambulatoires et extrahospitaliers implantés sur différentes communes. En 2023, la Fondation a ouvert une unité d'hospitalisation pour adolescents. Dans une démarche d'aller-vers, elle dispose d'une équipe mobile pour adolescents et d'un Point d'Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ).

Les activités en addictologie

L'offre en addictologie est complétée par les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) et les Équipes de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA) présentes sur les sites des centres hospitaliers du territoire. La Fondation dispose en outre d'un centre Méthadone.

L'accompagnement social et médico-social

La Fondation étoffe son offre de soins et d'accompagnement avec la résidence de l'Abbaye (EHPAD), le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) et le Foyer de Vie de Lanvollon, au niveau médico-social. Elle dispose également d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et d'un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH).

En lien avec le Groupement de Coopération Social et Médico-Social « Bretagne Solidarité », la Fondation partage les compétences, avec les établissements du territoire, d'un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés - Trouble du Spectre de l'Autisme (SAMSAH - TSA), d'une Équipe Mobile Départementale d'Intervention Autisme (EMIA22) et d'un SAMSAH - Troubles Psychiques.

La Fondation en chiffres

621
places
et lits

- > SANITAIRE
 - 146 lits d'hospitalisation à temps complet (dont 4 pour l'UHPA)
 - 102 places d'hôpital de jour (dont 35 pour les enfants et adolescents)
 - 8 places d'Accueil Familial Thérapeutique (AFT)

- > MÉDICO-SOCIAL
 - 195 places soit 60 places EHPAD
 - 61 places FAM
 - 64 places MAS
 - 10 places SAMSAH

- > SOCIAL
 - 129 places soit 34 places au Foyer de Vie
 - 95 places SAVS

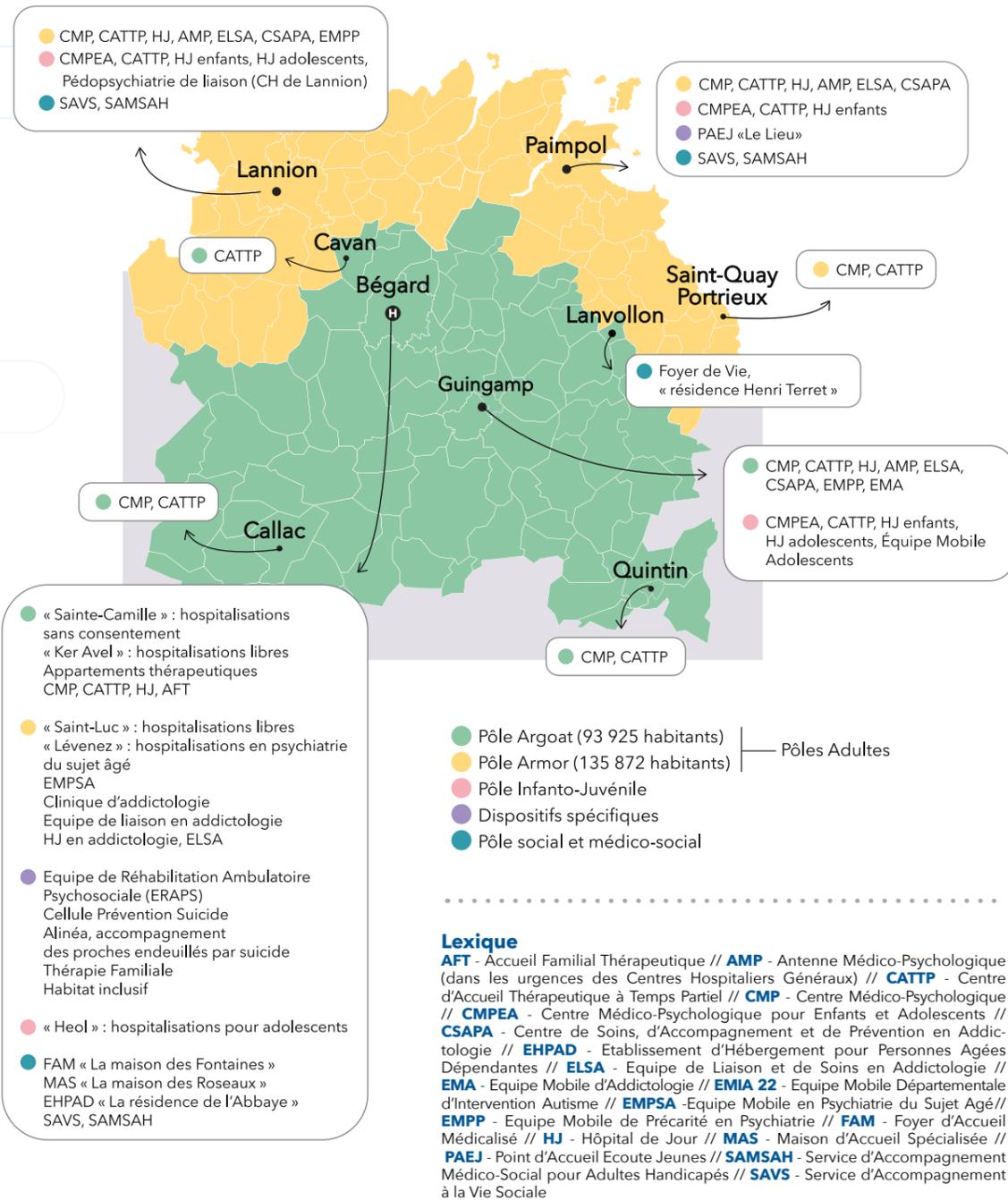
41
places en
réhabilitation
sociale

Habitats inclusifs,
habitat accompagné,
appartements thérapeutiques

Données au 31/12/2023

NOS DISPOSITIFS DE SOINS ET STRUCTURES SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES

FONDATION BON SAUVEUR



DÉMARCHE DU PROJET

La Fondation réaffirme son ambition d'ouverture sur son environnement tout en encourageant une participation interne. L'inclusion des usagers, et des partenaires lors de l'élaboration du Projet de la Fondation est le reflet de cette ambition.

Le projet de la Fondation s'est construit par :

1 séminaire

pour définir les objectifs stratégiques (administrateurs, médecins, membres de la Commission des Usagers, membres du Comité de Pilotage...)

25 groupes de travail

organisés par objectif et représentativité des services et équipes de la Fondation

8 réunions « publiques »

organisés sur le territoire au niveau des communes de Lannion, Bégard, Guingamp, Callac, Paimpol, Lanvallon, St-Quay-Portrieux et Quintin.

Ces réunions étaient ouvertes à toute personne souhaitant s'exprimer sur la santé mentale.

1 collège des usagers créé

et composé d'usagers et de membres de différentes instances représentatives d'usagers (Commission des Usagers, Conseils de Vie Sociale, Groupes d'Entraide Mutuelles (GEM), pair-aidants, patients partenaires, Forum Citoyen). L'objectif de ce collège était de suivre la démarche du projet des Usagers et d'élaborer de nouvelles propositions.

PROJET MÉDICO-SOIGNANT



Orientation #1

Poursuivre l'adaptation de l'offre de soins et diversifier les possibilités d'accompagnement pour en garantir un accès à tous

Consolider et maintenir la réponse aux besoins de soins urgents et non programmés

Dans le cadre de la réforme du Service d'Accès aux Soins (SAS) et pour améliorer les parcours de soins non programmés, la Fondation Bon Sauveur souhaite renforcer la prévention de l'épisode aigu par :

- Le développement de l'activité non programmée au sein des Centres Médico-Psychologiques (CMP) avec la généralisation de créneaux dédiés aux urgences sur l'ensemble des CMP
- Une réflexion sur la répartition des ressources médicales et paramédicales, y compris en utilisant la télé expertise
- La création d'une équipe mobile d'intervention précoce pour prévenir les hospitalisations, voire les passages aux urgences et mieux organiser le parcours de l'utilisateur
- Un re-questionnement des missions de l'hôpital de jour dans l'alternative à l'hospitalisation complète.

La Fondation doit aussi formaliser le parcours non programmé en lien avec les centres hospitaliers généraux du territoire pour sécuriser tant la prise en charge somatique que psychique et questionner l'intérêt de la création d'une unité de très courte durée (« dans » ou « hors les murs »).

Mener une réflexion sur l'adaptation des parcours en ambulatoire en fonction des structures et antennes de la Fondation

■ Evaluer l'activité des hôpitaux de jour pour la repenser :

La Fondation gère 57 places d'hôpital de jour de psychiatrie sur quatre sites différents. La Fondation prévoit d'engager une réflexion nécessaire sur les orientations cliniques des hospitalisations de jour (post-hospitalisation d'urgence, réhabilitation...).

En parallèle, les dispositifs mobiles et l'activité des Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) pourraient être renforcés.

Pour les parcours en addictologie, l'ouverture d'un CATTP pourrait compléter l'offre.

■ Améliorer la répartition de l'offre ambulatoire :

Afin de repenser des parcours plus intégrés, inclusifs en activité ambulatoire et favoriser « l'aller-vers », la Fondation Bon Sauveur réinterrogera :

- La carte des Centres Médico-Psychologiques (CMP) vers lesquels sont orientés les usagers en fonction de leur lieu d'habitation
- Les consultations au sein des structures d'exercice libéral coordonné.

Création d'un plateau technique de réhabilitation psychosociale accessible et au cœur du rétablissement de l'utilisateur

La réhabilitation psychosociale permet de placer le rétablissement comme objectif principal de l'utilisateur, ce qui engage ce dernier à s'impliquer dans sa prise en charge et son parcours de soins et de vie.

La Fondation souhaite :

- Développer et étendre son offre de réhabilitation psychosociale auprès des patients dits « chroniques »
- Renforcer l'équipe mobile de réhabilitation psychosociale existante pour les 18-25 ans afin de mieux couvrir le territoire.

La Fondation souhaite aussi mettre à profit l'expertise qui découle de l'expérience et de la formation des usagers rétablis pour :

- Développer l'intervention de professionnels pair-aidants dans les équipes
- Poursuivre la collaboration avec les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM), soutenir la création de nouveaux GEM.

Proposer un parcours enfants et adolescents adapté aux enjeux de cette prise en charge, tout en coordonnant le passage entre la pédopsychiatrie et la psychiatrie adulte

■ Adapter l'offre enfants-adolescents pour répondre aux besoins en hospitalisation

Depuis 2023, la Fondation Bon Sauveur peut accueillir des adolescents en hospitalisation complète programmée. L'ouverture de ce service pour adolescents (14 à 18 ans) rappelle la nécessité de renforcer l'accompagnement de ces jeunes vers l'âge adulte. Le nouveau projet de la Fondation prévoit :

- D'élaborer avec les pôles adultes des protocoles de prises en charge conjoints pour accompagner la transition
- D'améliorer les articulations avec l'offre du territoire, somatique et spécifique
- Former à la prise en charge des troubles du comportement alimentaire et s'inscrire dans une démarche départementale autour de cette problématique.

■ Accompagner le développement de compétences au sein du pôle pour enfants et adolescents

En lien avec l'action précédente, les ressources humaines seront adaptées pour répondre à cette adaptation de l'offre :

- Développement des compétences dans des domaines tels que les troubles du neuro-développement, les conduites addictives, les questions liées au genre, les troubles du comportement alimentaire
- Consolidation de certaines ressources : Infirmiers en Pratique Avancée (IPA), psychologues, psychomotriciens, orthophonistes...

■ Diversifier les modalités de prises en charge et les possibilités d'accompagnement sur le pôle enfants et adolescents

La Fondation a obtenu une autorisation pour développer l'Accueil Familial Thérapeutique (AFT) pour enfants et adolescents et prévoit de mettre en œuvre cette activité. Elle souhaite aussi développer les thérapies cognitivo-comportementales (TCC), l'éducation thérapeutique, les thérapies non médicamenteuses.

■ Inscrire le parcours des enfants et adolescents dans une dynamique territoriale

Pour soutenir la participation de la Fondation à la Gouvernance de l'offre de soins territoriale, les pédopsychiatres de la Fondation participent au Collège Pédopsychiatrique du Territoire des Côtes-d'Armor. Les professionnels du pôle continueront de développer les relations partenariales avec les acteurs gravitant autour des enfants et adolescents : éducation nationale, Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), Maison du Département...

Le Point d'Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) prévoit de poursuivre « l'aller-vers », ainsi que les CSAPA, dans le cadre des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC).

■ Mener une réflexion sur l'offre globale de psychiatrie périnatale

Depuis 2021, la Fondation propose, sur le site de Guingamp, une offre de psychiatrie périnatale.

La Fondation a pour objectif de pérenniser et développer ces accompagnements en portant le projet de la création d'une équipe mobile de périnatalité sur le territoire.

Offrir la possibilité aux patients et aux résidents d'accéder à différents types de thérapies non médicamenteuses

Les thérapies non médicamenteuses font partie de l'offre de soins proposée aux usagers de la Fondation. Les psychologues formés à des approches différentes proposent de développer les ateliers à visée thérapeutique et les groupes de parole.

Le développement des Thérapies Cognitivo-Comportementales (TCC) est priorisé dans le nouveau projet de la Fondation de même que la thérapie familiale, l'éducation thérapeutique du patient, l'EMDR (psychothérapie par mouvement oculaires), l'hypnose, la sophrologie, la relaxation mais aussi les activités thérapeutiques diverses comme l'activité physique adaptée, la thérapie socio-culturelle ou la médiation animale.

Développer les activités pas ou peu présentes sur le territoire

La Fondation place la réponse aux besoins non accessibles sur son territoire au cœur de ses priorités. La Fondation souhaite donc développer ou renforcer certaines prises en charge, à savoir :

- La prise en charge des Troubles du Comportement Alimentaire (TCA)
- La thérapie familiale
- Les consultations spécialisées en psycho traumatisme
- L'accompagnement des femmes victimes de violences
- Le dépistage des Troubles du Neuro Développement (TND).

Orientation #2

Consolider et maintenir l'existant pour soutenir l'amélioration des activités de la Fondation Bon Sauveur

Adapter les organisations aux besoins et profils des patients hospitalisés

La Fondation travaille à l'amélioration continue de l'accueil des personnes accompagnées et se réorganise en conséquence. Elle prévoit :

- La réorganisation en trois sous-unités de l'unité d'hospitalisation « Ker Avel », qui accueille des patients chroniques pour adapter les parcours aux profils et problématiques des usagers
- De limiter les soins sans consentement et les mesures d'isolement-contention en s'appuyant sur des accompagnements individualisés autour d'un projet thérapeutique orienté vers le rétablissement de l'usager intégrant la prévention de la crise
- Développer les consultations post-urgence et post-hospitalisation.

Continuer à aller-vers les publics éloignés des soins

La Fondation continue à aller-vers les publics les plus fragiles, non demandeurs ou en situation d'exclusion, dans un contexte d'augmentation de la précarité.

La Fondation souhaite étendre la zone d'intervention de l'Equipe Mobile Précarité Psychiatrie (EMPP) sur le territoire, notamment en zone rurale.

La Fondation poursuivra l'expérimentation « Un Chez Soi d'Abord », portée par le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) et le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) dans un contexte d'extension de ce dispositif au niveau départemental.

Promouvoir l'accès à l'hébergement et développer l'offre d'habitat accompagné

Pour faciliter l'accès à un hébergement autonome pour les patients, la Fondation envisage de développer et diversifier son offre existante en veillant à mieux coordonner les acteurs. Cinq appartements thérapeutiques et six logements inclusifs seront ouverts en 2024. Le projet prévoit aussi :

- De faire labelliser en habitat inclusif les logements pouvant entrer dans ce dispositif
- D'étudier les besoins en terme d'habitat accompagné sur les territoires de Lannion, Guingamp et Paimpol
- De réaliser une étude de faisabilité pour la transformation de six places du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) en logement autonome
- Renforcer les relations avec les bailleurs sociaux pour faciliter l'accès au logement des usagers.

Mieux prendre en compte l'entourage des proches aidants des personnes accompagnées à la Fondation

La Fondation a la volonté de mieux intégrer l'entourage des personnes accompagnées dans les parcours de soins :

- Développer la formation BREF (programme de psychoéducation) pour les proches des patients entrant dans un parcours de santé mentale
- Faire vivre la Maison des Usagers et des Associations
- Faciliter l'accès à l'éducation thérapeutique pour les familles et les proches aidants
- Elaborer un livret pour les proches
- Développer les partenariats avec le Centre Ressource Familles et Maladies Psychiques (CREFAP).

Orientation #3

Proposer des parcours fluides et lisibles

Consolider la coordination des parcours de soin et d'accompagnement

Parcours des personnes en situation de handicap

La Fondation poursuit et continue de développer les partenariats dans le cadre du handicap, et veut poursuivre son soutien aux structures sociales et médico-sociales dans l'accompagnement du handicap psychique :

- Création d'une équipe mobile de soutien aux structures sociales et médico-sociales
- Poursuite du développement de l'activité du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)
- Poursuite de la rénovation et de l'adaptation des structures sociales et médico-sociales au profil des résidents accueillis
- Accompagnement du vieillissement des personnes porteuses de handicap.

Parcours personnes âgées

L'accompagnement des personnes âgées atteintes de troubles psychiques ou de handicap demande des compétences particulières que la Fondation continue de promouvoir dans son plan de formation et par son projet de développement de certains dispositifs ou certaines collaborations :

- Poursuite du développement de l'Equipe Mobile de Psychiatrie du Sujet Agé (EMPSA)
- Création d'un hôpital de jour annexé à l'unité d'hospitalisation de psychiatrie du sujet âgé avec restructuration des locaux

- Renfort des collaborations avec l'Hospitalisation A Domicile (HAD) et les équipes mobiles de soins palliatifs pour mieux accompagner la fin de vie
- Contribution à la structuration de la filière gériatrique sur le territoire
- Restructuration de l'EHPAD de l'Abbaye pour proposer une prise en charge adaptée au public accueilli, et faire reconnaître la spécificité de son activité d'EHPAD centrée sur l'accueil de personnes âgées porteuses de handicap psychique. Elle souhaite aussi développer l'accueil de jour et l'accueil temporaire dans cet EHPAD.

Parcours en addictologie

En lien avec le Conseil Addictologique Costarmoricain (CAC), la Fondation interroge son offre de soins en addictologie au regard des autres offres qui se déploient sur le territoire. Pour adapter son offre aux différents publics, elle envisage :

- De créer un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) en addictologie, dédié aux personnes présentant une pathologie addictologique évoluée, au besoin de soutien prolongé
- De développer des visites à domicile
- De développer les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)
- D'implanter le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) de Guingamp en proximité du centre hospitalier de Guingamp
- De poursuivre la collaboration avec l'administration pénitentiaire pour accueillir des personnes sous-main de justice

Éviter les ruptures de parcours

Afin d'améliorer la coordination du parcours de soins, la Fondation souhaite mettre en place les référents de parcours, en lien avec les nouveaux métiers qui se développent (case manager, Infirmier en Pratique Avancée...). Une attention sera aussi portée sur l'association des personnes relais lors des sorties ou fin d'accompagnement et le développement des coopérations dans le cadre des groupements de coopérations sanitaires, avec les centres hospitaliers généraux partenaires, les Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) de Rennes et de Brest pour faciliter l'accès des usagers aux expertises et aux soins de recours.

Orientation #4

Promouvoir
la prévention
et les prises en
charge précoces

Agir auprès du territoire pour promouvoir la santé mentale

La Fondation poursuivra son engagement sur le territoire lors des Semaines d'Information en Santé Mentale (SISM), apportera un appui aux partenaires en demande de conseil ou de formation en santé mentale, facilitera les interventions de ses professionnels en formation initiale des métiers du soin ou de l'accompagnement.

Développer des actions de prévention et d'éducation à la santé de nos usagers

Des journées thématiques, des actions de sensibilisation et formation sont organisées pour promouvoir la santé somatique des usagers. La conciliation médicamenteuse, la prise en charge nutritionnelle, la vie affective et sexuelle, la promotion de l'activité physique et sportive sont des sujets qui seront plus particulièrement investis.

Prévenir l'escalade de la violence et agir pour la bientraitance

La Fondation ambitionne de tendre vers le « zéro contention ». Les axes de travail retenus concernent :

- ▶ La formation des professionnels à la désescalade de la violence,
- ▶ La promotion des réunions « soignants-soignés »,
- ▶ La clarification de l'utilisation des espaces d'apaisement,
- ▶ L'adaptation de l'environnement architectural,
- ▶ La diversification des activités thérapeutiques.

Cette réflexion concerne tant le secteur sanitaire que les structures sociales et médico-sociales dans un objectif de promotion de la bientraitance.



Atelier de médiation animale - 2022.

Orientation #5

Valoriser
les expertises,
la recherche
et l'innovation

Promouvoir l'innovation

La recherche

La Fondation s'inscrit dans les projets de recherche en lien avec les activités de la Fondation, en apportant son soutien dans le cadre de coopération et en encourageant l'accueil de doctorants.

Réflexion clinique

Des journées cliniques seront organisées en lien avec les problématiques modernes pour animer une réflexion commune et plurielle, mais aussi pour maintenir un savoir commun sur les troubles et souffrances psychiques.

Promouvoir les prises en charge spécifiques sur le territoire

La Fondation Bon Sauveur dispense l'électroconvulsivothérapie (ECT) sur le territoire. Elle souhaite développer et maintenir cette activité.

En parallèle, la neurostimulation pourrait offrir une perspective complémentaire dans la prise en charge de certaines pathologies.

Valoriser les expertises, les expériences et les compétences des professionnels

La Fondation souhaite faire vivre la discussion clinique en interne dans le cadre d'échanges cliniques appuyés par les psychologues et les médecins psychiatres.

La Cellule Prévention du Suicide de la Fondation a acquis une expertise aujourd'hui reconnue. La mobilisation sur ce sujet reste d'actualité. Les objectifs visés sont les suivants :

- ▶ Soutenir l'évolution du dispositif d'accompagnement des proches endeuillés par suicide ALINEA et l'étendre au département des Côtes-d'Armor
- ▶ Contribuer aux expérimentations des dispositifs Sentinelles et Vigilans pour identifier un modèle de déploiement.

Valoriser l'expertise des usagers, dans une démarche d'autodétermination et renforcer leur capacité d'agir

Pour améliorer l'autonomie du patient, la Fondation continuera à développer l'Education Thérapeutique du Patient (ETP).

Dans une approche globale de la santé mentale, la vie sociale et culturelle des usagers est un levier. La volonté est donc de faciliter aussi l'accès à la culture et aux activités culturelles pour les usagers.

PROJET DES USAGERS

Le précédent projet des usagers a permis de faire évoluer la participation des usagers au sein de la Fondation :

- ▶ Par la création de nouveaux lieux d'expression (Forum Citoyen, la journée des usagers, la Maison Des Usagers et des Associations),
- ▶ Par leur participation au développement des compétences en les incluant dans des formations permettant l'amélioration de la qualité des accompagnements.

Dans le projet de la Fondation 2024-2029, l'objectif est de **soutenir encore davantage l'implication des usagers** avec la participation des membres de la Commission des Usagers (CDU), des Conseils de la Vie Sociale (CVS) et du Forum Citoyen à ce nouveau projet des usagers.

1. Donner un nouveau souffle au Forum Citoyen !

Le Forum Citoyen est un « lieu » de discussion réunissant tout citoyen du territoire souhaitant aborder des sujets autour de la santé mentale. Espace de réflexion, de dialogue, de partage, il permet de faire émerger des solutions, des idées à l'échelle du territoire que couvre la Fondation.

La Fondation souhaite élargir la vision du Forum Citoyen par le recrutement de nouveaux membres.

2. Organiser de nouvelles journées des usagers

Ces journées contribueront à faire du lien, échanger entre les acteurs du territoire en matière de santé mentale mais aussi, de réfléchir, ensemble, à une meilleure prise en compte de la parole des usagers.

3. Renforcer la participation et le rôle des instances des usagers (Commission des Usagers, Conseil de la Vie Sociale)

La Fondation et ses usagers ont le souhait de développer des liens entre la Commission des Usagers et les Conseils de la Vie Sociale pour définir des axes communs d'amélioration de l'accompagnement entre le sanitaire et le médico-social, mais aussi, favoriser le développement des compétences par la formation notamment par la contribution de pair-aidants et la prise de parole au sein des équipes.

4. Améliorer la visibilité de la Maison des Usagers et des Associations de la Fondation

Les associations partenaires et la Fondation veulent promouvoir le rôle de la Maison des Usagers et des Associations, ouverte en 2023, auprès de différents publics (usagers, proches, professionnels...).

5. Engager une réflexion sur un projet culturel d'animation de la Fondation

Par l'implication des usagers, la Fondation souhaite mettre en place un projet culturel pour étendre l'offre culturelle et d'animation au sein de l'établissement.

▶ Les attentes des usagers...

Le projet des usagers permet également de retranscrire leurs attentes en matière de qualité, de sécurité dans les différents accompagnements, au niveau sanitaire ou social et médico-social.

▶ Du projet des usagers au projet médico-soignant et médico-social...

Ces attentes ont été intégrées au projet médico-soignant de la Fondation, toujours dans cette optique de soutenir leur expression et favoriser leur implication.

PROJET QUALITÉ

> Démarche qualité - gestion des risques

L'élaboration de la démarche qualité - gestion des risques s'appuie sur les résultats obtenus lors de certifications et évaluations faites par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Depuis 2021, la Fondation a obtenu une certification avec mention mais aussi d'excellents résultats lors des évaluations de trois de ses structures sociales et médico-sociales. En parallèle, la Fondation est également accréditée QUALIOPI pour son offre de formation.

Pour les années à venir, la Fondation a pour objectif de maintenir ce haut niveau de résultat en prenant en compte les nouvelles exigences et les indicateurs nationaux. La Fondation a défini de nouvelles actions prioritaires dans sa politique qualité et gestions des risques :

- ▶ Promouvoir et soutenir le recours aux questionnements éthiques des professionnels
- ▶ Favoriser l'implication des personnes accompagnées (patients, résidents, bénéficiaires) et améliorer leur qualité d'accueil et leur parcours
- ▶ Continuer la dynamique de qualité et culture qualité sur l'ensemble de la Fondation
- ▶ Assurer la continuité et la fluidité des parcours des usagers
- ▶ Redynamiser les Évaluation des Pratiques Professionnelles
- ▶ Maîtriser les risques dans une démarche de prévention
- ▶ Accompagner le projet de Développement Durable de la Fondation
- ▶ Décliner la politique Qualité de Vie au Travail (QVT) du référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS)
- ▶ Accompagner la mise en œuvre des démarches de certification, d'évaluation, d'accréditation ou de labellisation



Atelier de bien-être - 2024.

PROJET SOCIAL



La Fondation a élaboré un projet social qui repose sur trois axes d'action : mieux se connaître, se comprendre pour dialoguer et mieux travailler ensemble. À travers les actions, la Fondation veut renforcer la capacité d'agir des salariés par le développement d'une confiance mutuelle pour apporter un soin et un accompagnement de qualité aux personnes accompagnées.

Faire collectif

Pour favoriser le sentiment d'appartenance à la Fondation, les actions du « faire collectif » permettront aux professionnels de mieux se connaître et ainsi mieux actionner les ressources et complémentarités de chacun.

Coopérer et se qualifier

La Fondation continuera d'améliorer la qualité de soin et d'accompagnement par le renforcement de la coopération entre les professionnels des services et structures. Des espaces de dialogue seront mis en place et l'accès renforcé aux formations sera poursuivi.

Renforcer les services et atouts d'emploi

La Fondation va poursuivre la valorisation des métiers et de son offre de soin et d'accompagnement par des actions de communication pour démontrer son attractivité.

La Fondation entend également les attentes des professionnels pour améliorer leurs conditions de travail (flexibilité d'organisation, mobilités douces...).

Développer une culture participative

La Fondation s'engage à accompagner l'encadrement au développement d'un modèle managérial participatif. En parallèle, la Fondation lancera une expérimentation de nouvelles organisation du travail en considérant le périmètre de responsabilité et d'autonomie de chacun.

Journée de l'été organisée par le Service La Parenthèse - 2023.



Sortie voile pour les usagers - 2023.

Randonnée pour les usagers à l'île Grande - 2024.



